



## LA SITUATION ET L'ENVIRONNEMENT

Située en Savoie, dans la vallée de la Maurienne, au pied du col de la Croix de Fer, Saint-Sorlin d'Arves est un vrai village de montagne qui se distingue de par son caractère authentique. Les panoramas exceptionnels constitués notamment par les Aiguilles d'Arves ou le glacier de l'Etendard raviront les adeptes de loisirs de montagne et sensations fortes.

Centre entièrement rénové  
et inauguré en juin 2024



- A 1600m d'altitude
- Centre au pied des pistes
- Centre entièrement rénové en 2023 / 2024

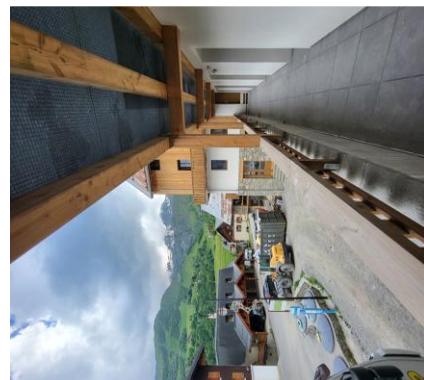
## LE CENTRE DE VACANCES

Adresse : Centre de vacances UCPA Saint Sorlin - La Ville - 73530 SAINT-SORLIN-D'ARVES

En plein cœur du village authentique de Saint Sorlin d'Arves et à quelques mètres des lieux d'activités, le centre, exploité à l'année par UCPA TOOTAZIMUT, dispose de plus de 130 couchages répartis sur 3 étages, de 3 salles d'activités et d'une grande salle de restauration lumineuse. Les jeunes seront hébergés dans des chambres spacieuses et confortables de 4 et 6 lits avec sanitaires complets dans chacune d'elles.

**INFORMATION IMPORTANTE** : Notre centre de vacances a fait peau neuve !

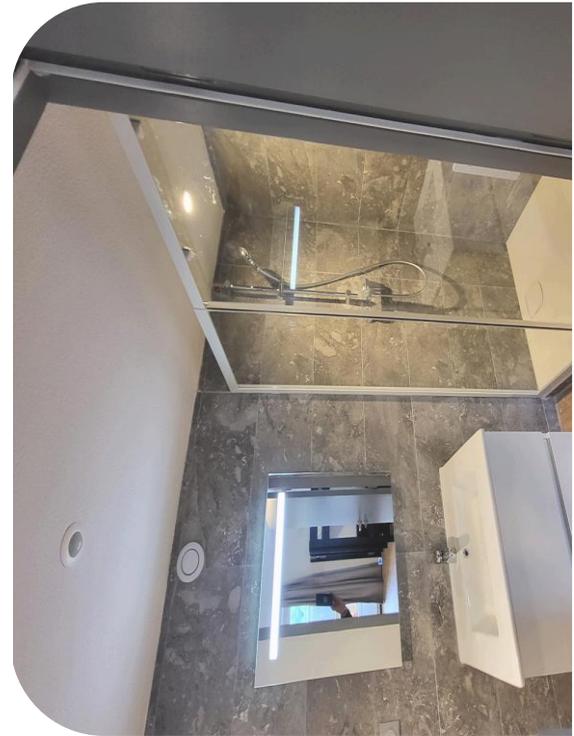
Notre centre de vacances a entamé au Printemps 2023 une rénovation complète de grande envergure, du sol au plafond avec entre autres : création d'une accessibilité PMR et de deux chambres PMR, réfection de la plomberie, de l'électricité, du chauffage, isolation et remplacement des menuiseries, rénovation des sols, des murs et des plafonds, nouveau mobilier. Il a été inauguré en juin 2024. C'est donc dans un centre neuf, confortable et fonctionnel, que les enfants poseront leurs bagages.





## LES CHAMBRES ET SANITAIRES

Nombre de chambres	31 (dont 2 PMR)
Nombre de lits par chambre	2 à 6
Type de lits	Simple et superposés
Literie	Couette + oreiller + draps housse
Mobilier de rangement	Armoires
Sanitaires	Dans les chambres
Nombre de douches	29
Nombre de lavabos	29
Nombre de WC	31
Infirmierie	OUI
Chambre d'isolement	OUI
Non mixité	OUI
Répartition par tranche d'âge	OUI



## LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

Nombre de salles	3 (+ 1 modulable dans la salle de restauration)
Matériel disponible sur place	Sono, TV, lecteur DVD, ping-pong, jeux de société, livres, matériel pour activités manuelles et sportives
Superficie de la propriété	2 hectares
Terrains extérieurs et annexes	Espaces de jeux à proximité du centre





## LA RESTAURATION

Nombre de salle	1
Capacité des couverts	110
Superficie	115 m <sup>2</sup>
Préparation des repas	Sur place
Cuisine	Équipée sur place
Service	A table En self-service (pour le petit-déjeuner)
Régime spécifique	OUI (PAI, sans viande, ...)
Spécialités régionales	OUI, 1 fois par semaine minimum

## LE PERSONNEL TECHNIQUE

1 cuisinier, 1 commis de cuisine et 4 personnes de service

## NOS ENGAGEMENTS



### HYGIÈNE

Respect des protocoles en vigueur et normes HACCP par nos équipes et par les prestataires.



### ÉQUILIBRE

Respect des règles en vigueur d'équilibre alimentaire, de fréquence et du grammage définis par les recommandations du GRCN (ex GEM-RCN) et de la Loi EGALIM.



### QUANTITÉ

4 repas/jour.  
Repas composés en tenant compte des tranches d'âge et de l'intensité des programmes d'activités.



### GOÛT

Cuisine valorisant les produits frais, en cycles courts et la mise en valeur du terroir d'accueil et menus régionaux.



### ADAPTABILITÉ

Repas de substitution proposés aux enfants dont les habitudes alimentaires ou l'existence d'une allergie ne permettent pas de consommer certains aliments.



## LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS



### Ski alpin

Station SAINT SORLIN-LES SYBELLES - à 300 m - à pied . Le matériel est stocké sur le centre

Encadrement : moniteurs ESF et animateurs UCPA TOOTAZIMUT

- 5 séances de cours ESF de 2 heures pour tous les participants quelque que soit leur niveau (débutant ou expérimenté)

- 3 à 4 demi-journées en compagnie de nos animateurs. Le temps passé sur les pistes sera à l'appréciation de l'équipe et des enfants selon les envies, la fatigue et la météo...

A noter que, pour des raisons de sécurité, les débutants ne pourront pas skier avec nos animateurs et pratiqueront l'activité uniquement avec les moniteurs ESF. Bien qu'un niveau confirmé de ski soit un critère de recrutement de nos équipes, la législation ne les autorise pas à enseigner le ski. Afin de garantir la sécurité de chaque enfant, nous respectons sur ce point les recommandations des autorités de tutelle. Les débutants (tous les enfants n'ayant pas un niveau première étoile) se verront proposer en demi-journée un programme d'activité complémentaire : une sortie en raquettes, une visite d'une fromagerie toute proche, une sortie shopping dans la station ainsi que des activités mises en place par les animateurs (selon les opportunités et les envies : constructions d'igloo, grands jeux, rallye photos...).

En fin de séjour, les niveaux seront évalués lors du passage de tests et les insignes seront offerts. Un casque est fourni à tous les enfants.

Objectifs pédagogiques : *découvrir un nouvel environnement (la neige et la montagne) ainsi qu'une nouvelle pratique sportive. Développer sa motricité dans une activité de glisse : coordonner ses mouvements, gérer sa prise de risque, contrôler ses émotions. Découvrir les règles de comportement sur les pistes et les règles pour prendre les remontées mécaniques.*



### Snake Gliss

1 séance de 45min

Saint-Sorlin - à 600 m du centre - à pied

Encadrement : moniteur diplômé d'état + animateurs UCPA TOOTAZIMUT

Des luges identiques s'assemblent les unes aux autres pour former un unique train piloté par un guide spécialisé pour une descente à toute vitesse. Fou rire assuré !

Objectifs pédagogiques : *expérimenter une nouvelle activité physique en adaptant son équilibre, son déplacement, en gérant son effort et son investissement. Savoir s'adapter à l'environnement et aux autres et gérer sa prise de risque.*



### Descente aux flambeaux nocturne

1 séance de 2h

Saint-Sorlin - à 600 m du centre - à pied

Encadrement : moniteur diplômé d'état + animateurs UCPA TOOTAZIMUT

Encadrée par les moniteurs de l'E.S.F. pour les enfants volontaires ayant le niveau 1ère étoile minimum. Les autres enfants pourront admirer le spectacle !

Objectifs pédagogiques : *appréhender le ski en nocturne, anticiper, communiquer et coordonner ses mouvements en groupe.*



### Jeux de neige et luge

Plusieurs séances de durées variables

Saint-Sorlin - sur le centre et à proximité - à pied

Encadrement : animateurs UCPA TOOTAZIMUT

Objectifs pédagogiques : *faire l'expérience de la vie collective, se confronter et s'enrichir des autres. Échanger avec les autres, adultes et enfants.*



### Animations sur place et veillées

Plusieurs séances de durées variables

Saint-Sorlin - sur le centre et à proximité - à pied

Encadrement : animateurs UCPA TOOTAZIMUT

Activités manuelles et d'expression, jeux sportifs, grands jeux, veillées à thème... Les animateurs proposeront de multiples animations tout au long du séjour, selon le planning et les souhaits des jeunes.

Objectifs pédagogiques : *faire l'expérience de la vie collective, se confronter et s'enrichir des autres. Échanger avec les autres, adultes et enfants. Respecter des consignes,*



## LE DOMAINE SKIABLE



- Domaine skiable : SAINT SORLIN - LES SYBELLES
- De 1.500 à 2.620 mètres d'altitude – À 300 mètres des pistes
- Point culminant du domaine des Sybelles auquel il appartient et qui cumule 320 km de pistes, Saint Sorlin d'Arves propose un domaine alpin de qualité : 120 km de pistes de tous niveaux avec un accès rapide en haut du domaine grâce aux télésièges débrayables 6 places des Choseaux et du Rouet.
- 18 remontées mécaniques dont 9 télésièges, 6 téléskis et 3 tapis roulants.
- 41 pistes : 11 vertes, 16 bleues, 9 rouges, 5 noires - 214 enneigeurs.



## L'ENCADREMENT



Sur la base de 96 jeunes :  
1 directeur, 1 adjoint  
10 animateurs dont 1 assistant sanitaire

1 adulte pour 8 jeunes

## NOS ENGAGEMENTS



### COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 100% des animateurs sont diplômés ou en cours de formation
- 100 % des directeurs recrutés au siège et suivis pendant leur préparation
- Respect des diplômes demandés par la législation (directeur BAFA ou équivalent + min 50% animateurs BAFA + max 50% stagiaires)



### GESTION & ACCOMPAGNEMENT

- Contrôle du casier judiciaire de tous nos salariés par nos autorités de tutelle
- Taux d'encadrement en séjour égal ou supérieur à la réglementation
- Pour chaque séjour, un référent au siège en lien direct avec le directeur



### BILAN

- Évaluation et compte-rendu des équipes après chaque séjour

## UN OUTIL UNIQUE DE SUIVI INTERNE **Webanim UCPa**

- Pour le recrutement et le suivi des équipes, nous utilisons un logiciel unique qui centralise :
- Une base de données de tous nos salariés saisonniers.
  - Une fiche de suivi individuel pour chaque salarié.
  - Le suivi des incidents qui peuvent survenir en séjour reliés à chaque personne concernée.
  - Le suivi et les bilans de chaque séjour reliés aux salariés concernés.

Pour  
Soigner  
les p'tits  
Bobos

## LE SUIVI SANITAIRE



### COMMUNICATION

Une fiche sanitaire par enfant et par séjour (détruite après chaque séjour).

Ligne d'urgence vers le siège 24h/24 et 7j/7 pour les équipes d'encadrement.

Conseil médical systématiquement demandé. Aucun médicament sans avis médical ou sans ordonnance.

Information des familles au moindre incident (même bénin, y compris si l'enfant n'est pas directement concerné - exemple : poux, gastro...).



### MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

Au moins un assistant sanitaire titulaire du PSC1 (ou équivalent) sur chaque séjour.

Une infirmerie sur chaque séjour avec trousse à pharmacie.

Trousse à pharmacie sur chaque transport.



### ORGANISATION DES SOINS

Accompagnement systématique des enfants en cas d'hospitalisation jusqu'au retour en séjour ou jusqu'à l'arrivée de la famille.

Avance des frais médicaux.

Accueil selon disponibilités des enfants en situation de handicap ou sujets à des allergies sévères. (Mise en place d'aménagements spécifiques ou de PAI le cas échéant).



### SERVICES MÉDICAUX

Médecin ou cabinet médical

Pharmacie

Hôpital

Sur place à Saint Sorlin

Sur place à Saint Sorlin

Saint Jean de Maurienne à 22 km

## TROUSSEAU ET LINGE



- Remise du trousseau avec le dossier d'inscription.
- Vérification du trousseau à l'arrivée pour les enfants de moins de 13 ans.



- Lavage du linge au moins une fois en cours de séjour pour les séjours de plus de 10j.
- Lavage du linge et de la literie en cas d'accident.



## LA COMMUNICATION



- Un interlocuteur privilégié au siège.

### AVANT

- Réunion d'informations sur demande.
- Mise à disposition des dossiers d'inscription, trousseaux et charte du bien vivre ensemble.
- Envoi d'une convocation de départ/retour (à la collectivité ou directement aux familles, si demandé par la collectivité).
- Prise de contact avec les familles des enfants porteurs de handicap.

### PENDANT

- Permanence téléphonique 24h/24 lors des allers et des retours sur les centres.
- N° d'astreinte siège 24h24 7j/7 peut être communiqué sur demande.
- Un numéro de téléphone communiqué pour joindre le centre en cas d'urgence.
- SMS de « bonne arrivée » à l'arrivée des enfants.
- Possibilité de SMS aux parents en cours de séjour.
- Application sécurisée "Les nouvelles du séjour" enrichie régulièrement et vérifiée par le siège.
- Contact de la collectivité et/ou des familles à chaque écart de comportement sérieux pour évoquer les faits et les suites à donner.
- Rapport circonstancié transmis pour tout incident grave.
- Décision collégiale en cas de renvoi disciplinaire d'un participant.
- A la fin du séjour, enquête de satisfaction remise aux participants.

### APRÈS

- Bilan de fin de séjour avec la collectivité.
- Questionnaire de satisfaction en ligne envoyé à chaque famille.
- Envoi de photos du séjour sur demande.
- Envoi d'un bilan sur demande.





## LES ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR CE SÉJOUR

Dans le cadre de son action socio-éducative, UCPA TOOTAZIMUT souhaite sensibiliser les enfants participants à ce séjour à l'éco-citoyenneté à travers ces différentes facettes :



### Le transport Aller / Retour

- Séjour de proximité pour limiter les déplacements.
- Transport en car : prestataire sélectionné sur son offre économique bien sûr, mais aussi pour ses engagements environnementaux. Signataire de la [Charte « Objectif CO2 : Les transporteurs s'engagent »](#) : plan de maintenance, utilisation du Biogaz, analyse des consommations de carburant, formation à l'éco-conduite, etc.
- Transport en train. A l'heure actuelle, ce moyen de locomotion reste le moins polluant.
- Covoiturage pour le personnel notamment pour les réunions de préparation et formations.
- Mutualisation des transports collectifs lors des convoyages.



### Le transport sur place

Revalorisation de la marche à pied pour les déplacements entre le centre et les activités de proximité : toutes les activités sont accessibles à pied.



### L'environnement du centre

**ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE** : réduction de la pollution visuelle, réseaux enfouis pour une meilleure appréciation de l'environnement. Intégration du mobilier urbain : les bancs et tables installés sont en bois afin de s'intégrer au mieux dans le paysage, les agents des services techniques veillent à la propreté du village.

- **ENVIRONNEMENT LOCAL** : Fleurissement communal avec arrosage raisonné et paillage. Démarche zéro phyto, fauchage raisonné et désherbage manuel. Création de zones de compost et mise en place d'un hôtel à insectes.

- **MOBILITÉ** : mise en place d'un service gratuit d'autobus pendant les saisons d'hiver afin de diminuer les déplacements en véhicules individuels. Mise à disposition de bornes de recharge pour les vélos électriques.

- **SENSIBILISATION AUX ZONES HUMIDES** : en collaboration avec le SIVAV, un sentier à thème a été réalisé dans la zone du Col de la Croix de Fer et permet de connaître et comprendre l'intérêt de préservation des zones humides (panneaux informatifs le long du sentier)



### Le centre

Hébergement intégralement rénové en 2023/2024 : création d'une accessibilité PMR et de deux chambres PMR, réfection de la plomberie, de l'électricité, du chauffage, isolation et remplacement des menuiseries, rénovation des sols, des murs et des plafonds, nouveau mobilier.

- Pratique des actions quotidiennes et concrètes en faveur de l'environnement : traitement et réduction des déchets, gestion optimisée de l'eau.

- Adoption de pratiques vertueuses par l'équipe d'animation afin de sensibiliser les enfants : éteindre la lumière, chasses double flux, robinets fermés, tri sélectif, portes fermées...



### Le domaine skiable

- **Challenge 0 CO<sup>2</sup>** : Le domaine skiable des Sybelles® s'engage dans des actions concrètes de réduction de consommation des énergies pour tendre vers une neutralité carbone en 2037.

- Approvisionnement exclusif en énergies vertes : nouveaux appareils à moteur lent, moins gourmands en électricité, éco conduite pour un damage mesuré (réduction jusqu'à 10% la consommation en électricité du domaine), installation de Scansat permettent de collecter le niveau de neige sur chaque piste et adopter au mieux le damage.

- Installation d'équipements permettant de mieux contrôler l'apport en eau et la production de neige de culture.

- Protection du tétras lyre : une zone de protection de 3ha de cet oiseau emblématique de la chaîne alpine a été créée sur le secteur de la Balme.

- 4 pistes freeride situées à St Sorlin d'Arves et au Corbier sont proposées. Sécurisées, balisées, elles sont laissées à l'état naturel.



### La restauration

- Au restaurant, priorité donnée aux produits de saison, issus des filières locales et du commerce équitable. Spécialités du terroir mises à l'honneur. Exemple : burger savoyard, tartiflette.

- Démarche active du tri sélectif.

- Boissons servies dans des verres en verre ou dans des gourdes individuelles.

- Limitation des portions individuelles pour éviter la multiplication des emballages.



### Les activités

- Respect des abords du centre, de la montagne et des lieux visités.

- Recours aux prestataires locaux pour encadrer les activités sportives.

- Réemploi et recyclage au travers des animations mises en place. Exemple : une bouteille de lait transformée en pot de crayon, une boîte de céréales en marque-page,... lors d'une activité manuelle.



## LE MENU TYPE

**Au petit déjeuner :** Chocolat – café – thé – lait – céréales – pain – beurre – confiture – miel – yaourt – jus d'orange.

**Au goûter :** Lait ou eau + sirop avec biscuits au chocolat ou quatre-quarts ou gaufre ou pain confiture ou pain au lait barre choco.

**Exemple de pique-nique :** Sandwich thon / salade / chips / fromage emballé / Fruit / Petits gâteaux / Eau

Jour	Déjeuner	Dîner
Lundi	Carottes râpées / Jambon à la russe Omelette + Blé + Chou-fleur en gratin Camembert / Fruits de saison	Salade de tomate / Surimi mayonnaise Escalope de dinde milanaise + Torsade + Haricots beurre Yaourt aromatisé / Compote
Mardi	Concombre au fromage blanc / Oeufs durs Filet de merlu beurre blanc + Pommes vapeur + Carottes vichy Yaourt nature / Crème dessert à la vanille	Betteraves / Pâté en croûte Chipolatas + Boulgour à l'espagnol + Courgettes sautées Babybel / Fruits de saison
Mercredi	Melon charentais / Saucisson à l'ail Boulettes d'agneau + Semoule + Légumes couscous Emmental / Beignet au pommes	Taboulé / Feuilleté hot dog Galopin de boulgour + Penne rigate + Brocolis Fromage blanc / Liégeois chocolat
Jeudi	Gaspacho / Oeuf poché ratatouille froide Steak haché grillé + Pommes rôties au four + Salade verte yaourt aromatisé / Fruits de saison	<b>Repas régional</b>
Vendredi	Pastèque / Pâté de campagne poisson pané citron + Riz créole + haricots verts Camembert / Glace	Macédoine de légumes / Oeuf durs Cordon bleu + Gratin de coquillettes + Haricots plats persillés Yaourt aromatisé / Fruits de saison
Samedi	Tomate mozzarella / Friand au fromage Rôti de porc sauce charcutière + Lentilles + Tomate provençale Vache qui rit / Compote	melon / Salade emmental et croûtons Paupiette de veau à la tomate + Flageolet + Printanière de légumes Camembert / Muffin
Dimanche	Céleri rémoulade / salade de pate au surimi Cuisse de poulet rôtie + Pommes rissolées + salade verte Yaourt au fruits / Donuts	Carottes râpées / Rosette Filet de colin sauce citron + riz pilaf + Ratatouille Emmental / Fruits de saison



## LA JOURNÉE TYPE



HORAIRES	ACTIVITÉ	DÉROULEMENT	OBJECTIFS
08h00 - 09h30	Lever et petit-déjeuner	Réveil échelonné + petit déjeuner (souvent pris en self service) + petite toilette + rangement des chambres	Partager un moment convivial et d'échange avec les animateurs. Inviter à l'autonomie. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
09h30 - 11h30	Animation ou sortie	Activité selon le planning proposé	Découvrir des lieux culturels, des activités ou tout simplement partager un moment ludique.
11h30 - 13h00	Déjeuner	Lavage des mains + Pique-nique ou repas au centre	Partager un moment convivial et d'échange avec les animateurs. Inviter à la participation aux tâches quotidiennes.
13h00 - 14h00	Temps calme	En chambre ou en activité calme (courrier, lecture, ...)	Respecter le rythme de l'enfant en fonction de son âge et de ses besoins individuels.
14h00 - 16h30	Animation ou sortie	Activité selon le planning proposé	Découvrir des lieux culturels, des activités ou tout simplement partager un moment ludique.
16h30 - 17h00	Goûter	Pris au calme, dehors si possible	Partager un moment convivial et d'échange avec le groupe. Retourner au calme après l'animation.
17h00 - 19h00	Hygiène et temps libre	Douches + temps de repos + appels téléphoniques	Offrir à chaque enfant un moment de détente individuel, un moment au calme pour se retrouver et échanger éventuellement avec sa famille.
19h00 - 20h00	Dîner	Repas au centre	Partager un moment convivial et d'échange avec les animateurs. Inviter à la participation aux tâches quotidiennes.
20h00 - 21h00/22h00	Veillée et coucher	Veillée en petits groupes ou en groupe entier + lavage des dents + coucher	Vivre un dernier moment ludique avant d'aller se coucher. Respecter le rythme de chaque enfant en lui proposant de participer ou non à la veillée et en adaptant les horaires de celle-ci en fonction de l'âge et de la fatigue de chacun.



## L'AGRÉMENT COHÉSION SOCIALE



Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Service Jeunesse, Sport et Vie Associative  
BP 91113-73011 CHAMBERY Cédex  
04 79 33 15 18-fax 04 56 11 05 95  
ddcspp-jsva@savoie.gouv.fr

CL/AS : Diane JONNET 04 56 11 06 58  
SV/SP : A. PEGAZ-BLANC 04 56 11 06 57

BARNAY Patrick  
Chalet Alexandre  
Bourg  
73530 Saint Sorlin d'Arves

### Récépissé de déclaration n° 732801002 d'un local hébergeant des mineurs

#### Local

Dénomination : U.C.P.A ST SORLIN "LA SAPINIÈRE"

#### Exploitant

Identité : BARNAY Patrick

#### Implantation

La Ville 73530 SAINT-SORLIN-D'ARVES  
Tél : 0479597296

#### Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 118  
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :  
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 19 avril 2004

#### Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4  
Date dernière visite commission sécurité : 19/12/2017  
Date arrêté municipal d'ouverture : 09/02/2000  
Remarques éventuelles : 118 couchages dont 106 lits mineurs et 12 lits encadrement

Fait le 9 January 2018 à CHAMBERY

Pour le directeur départemental,

Le chef du service jeunesse, sport et vie associative

Laurent GIRARD

*Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.*

*Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006. Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.*



## LA COMMISSION DE SÉCURITÉ



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Préfecture  
de La Savoie

Saint Alban Leysse, le 13/06/2024

**Groupement Gestion des Risques**  
Dossier suivi par : Cne N. RAULIN

**CSA ST JEAN DE MAURIENNE PLENIERE**

**RAPPORT DE VISITE N°8**  
en date du 28/06/2024

### REFERENCES

Visite : **Visite de réception du 11/06/2024**  
N° d'urbanisme:  
Date de visite antérieure : 05/12/2017  
N° de l'établissement : 280E0026

### DESIGNATION

Commune : SAINT-SORLIN-D'ARVES  
Activité / Raison sociale : CVL UCPA  
Adresse : LA VILLE  
Propriétaire : SCI L'AUBERGE DE ST SORLIN\_JEAN-CHRISTOPHE AILLOUD  
Exploitant : M. BARNEY  
N° de téléphone : 04 79 59 46 49

### CLASSEMENT

Calcul de l'effectif	PUBLIC :	131	Dont hébergement :	120
	PERSONNEL :	10	TYPES :	RH, O, N
	TOTAL :	141	CATEGORIE :	4°

Personnes présentes, membres du groupe de visite	Autres personnes présentes
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. BAUDRAY, Maire</li> <li>- M. FFRIONNET, SDJES 73</li> <li>- Cne N. RAULIN, préventionniste</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. TENAILLEAU, maitre d'ouvrage SAS</li> <li>- M. ROUTIER, UCPA directeur France</li> <li>- M. CARON, UCPA responsable technique régional</li> </ul>





## LA COMMISSION DE SÉCURITÉ

### X. DECISION DE LA COMMISSION :

La commission, après avoir pris connaissance du rapport de visite qui lui a été présenté, émet un avis favorable à la réception des travaux dans le cadre du PC n° 07328024R1004 sur la commune de SAINT-SORLIN-D'ARVES.

Il appartient au maire de la commune de transmettre ce procès-verbal au propriétaire ou à l'exploitant.

Il appartient à l'exploitant ou au propriétaire de satisfaire au plus tôt aux prescriptions du présent rapport.

Conformément à l'article GE 4 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, cet établissement doit être visité périodiquement tous les 3 ans par la commission de sécurité.

Il appartiendra au maire de demander la visite auprès du secrétariat de la commission, au terme de ce délai.

LA PRÉSIDENTE

CHIFFRE D'IDENTIFICATION



## L'ASSURANCE DU BÂTIMENT



Une nouvelle idée de l'assurance responsable

### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous, soussignés **ASSURINCO**, 122 bis, Quai de Tounis, 31000 Toulouse, certifions par la présente que :

**UCPA TOOTAZIMUT**  
**1 RUE DE L'EGALITE**  
**92220 BAGNEUX**

A souscrit, par notre intermédiaire, au nom de l'UCPA, un contrat :  
**MULTIRISQUES PROFESSIONNELLE N° 4416220A** auprès de la compagnie **MAIF**, sise **200, Avenue Salvador Allende, CS900000, 79038 NIORT CEDEX**  
**Pour la période du 01/03/2024 au 31/10/2024**

Le contrat garantit les locaux **UCPA - LIEU DIT LA VILLE – 73530 SAINT SORLIN D ARVES** notamment pour les risques suivants :

- Incendie et risques annexes – catastrophes naturelles,
- Attentats,
- Tempête, Grêle, Neige,
- Dégâts des eaux,
- Vol,
- Pertes d'exploitation
- Etc

La présente attestation ne peut engager l'ASSUREUR en dehors des limites prévues par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère, elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assurance.

Fait à Toulouse, le **3 avril 2024**  
Pour faire valoir ce que de droit,

Stéphane CHAUBET  
Pour la Compagnie

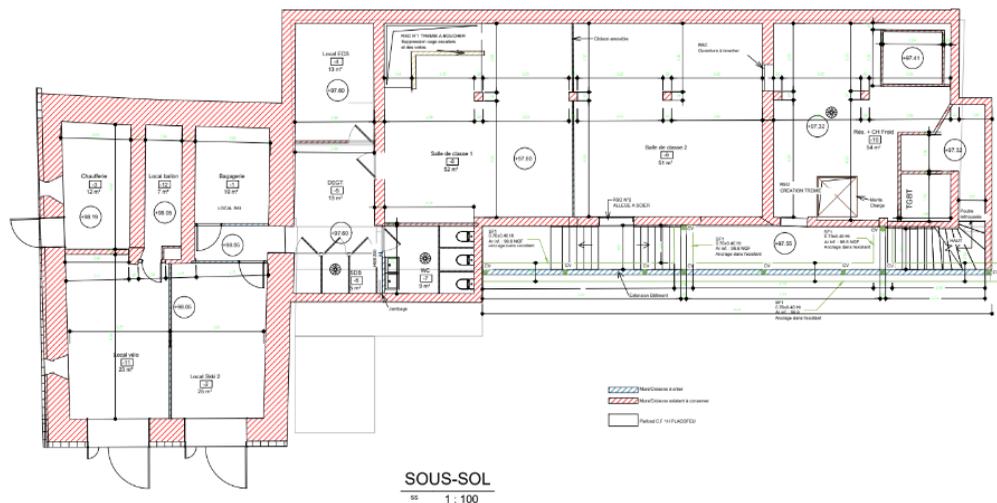
**ASSURINCO**  
122 Bis, Quai de Tounis  
31009 TOULOUSE Cedex - BP 38932  
Tel. 05 34 45 04 84 - Fax 05 31 23 87 16  
Siret : 385 154 420026  
ORIAS 0762 389 420026

### ASSURINCO

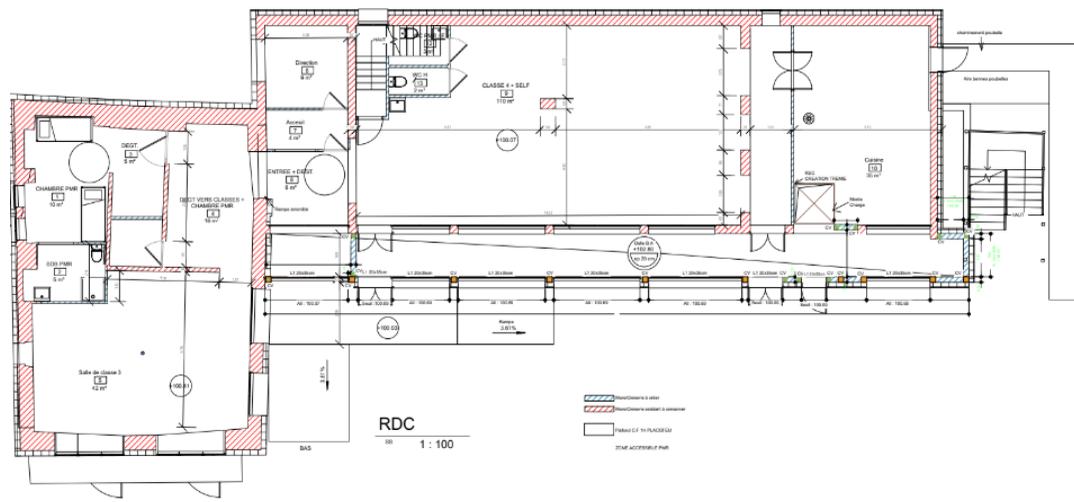
**Cabinet Chaubet Courtage** - SARL de courtage en assurances au capital de 140 750 €  
Siège social : 122 Bis, Quai de Tounis, 31000 TOULOUSE / RCS TOULOUSE N° SIREN 385 154 620  
Immatriculé à l'ORIAS dans la catégorie courtier d'assurance sous le N°07001894 site web ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)  
Responsabilité Civiles Professionnelle & Garantie Financière conformes aux articles L512 6 et L512 7 du Code des assurances  
Sous le contrôle de l'ACPR, 4, place de Budapest - 75009 PARIS ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr))  
Cabinet Chaubet Courtage exerce son activité en application des dispositions de l'Art L520 1 II b du code des assurances.  
Réclamation : Cabinet Chaubet Courtage/Service réclamation : [reclamation@assurinco.com](mailto:reclamation@assurinco.com) / Médiation : (seulement si échec de la réclamation) :  
La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris cedex 9 ou [le.mediateur@mediation-assurance.org](mailto:le.mediateur@mediation-assurance.org)



## LES PLANS DU BÂTIMENT



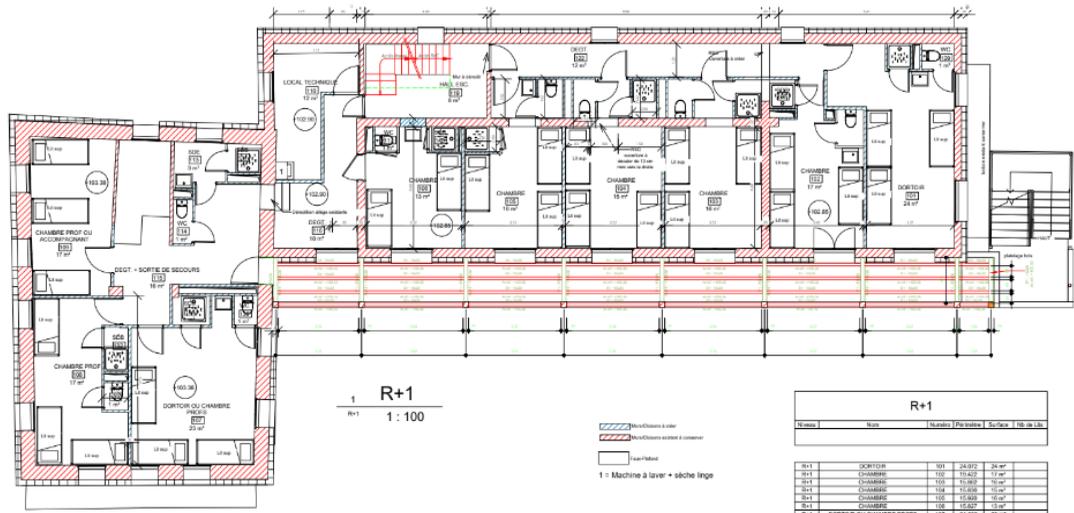
SOUS-SOLS					
Niveau	Nom	Nombre	Pertinence	Surface	Nb de Lits
SOUS-SOL	Equipement	-1	13 991	13 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Local 101 2	-2	26 347	26 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Chambre	-3	14 832	14 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Local CCIS	-4	14 732	14 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	DECT	-5	14 887	14 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	DECT	-6	8 492	8 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	WC	-7	11 701	11 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Salle de classe 1	-8	26 764	26 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Salle de classe 2	-9	26 566	26 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Rés + CH 1015	-10	26 465	26 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Local 102	-11	26 466	26 m <sup>2</sup>	
SOUS-SOL	Local 103	-12	13 764	13 m <sup>2</sup>	



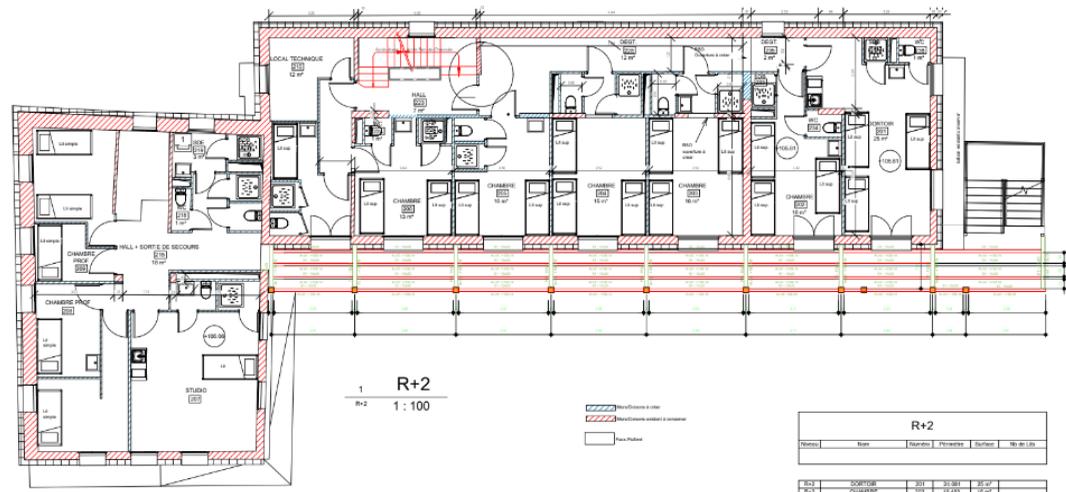
RDC					
Niveau	Nom	Nombre	Pertinence	Surface	Nb de Lits
RDC	CHAMBRE PAV	1	13 303	13 m <sup>2</sup>	
RDC	TOOT	2	8 267	8 m <sup>2</sup>	
RDC	TOOT	3	8 268	8 m <sup>2</sup>	
RDC	DECT DECT ALEXIS + CHAMBRE PAV	4	27 076	27 m <sup>2</sup>	
RDC	Salle de classe 3	5	27 310	27 m <sup>2</sup>	
RDC	TOOTAZIMUT	6	12 888	12 m <sup>2</sup>	
RDC	Accueil	7	8 041	8 m <sup>2</sup>	
RDC	ENTREE + DECT	8	11 450	11 m <sup>2</sup>	
RDC	CLASSE 4 + SELF	9	47 476	47 m <sup>2</sup>	
RDC	Chambre	10	26 974	26 m <sup>2</sup>	
RDC	WC 1015 2	11	40 369	40 m <sup>2</sup>	
RDC	WC 1015 1	12	7 383	7 m <sup>2</sup>	
RDC	WC H	13	6 480	6 m <sup>2</sup>	



## LES PLANS DU BÂTIMENT



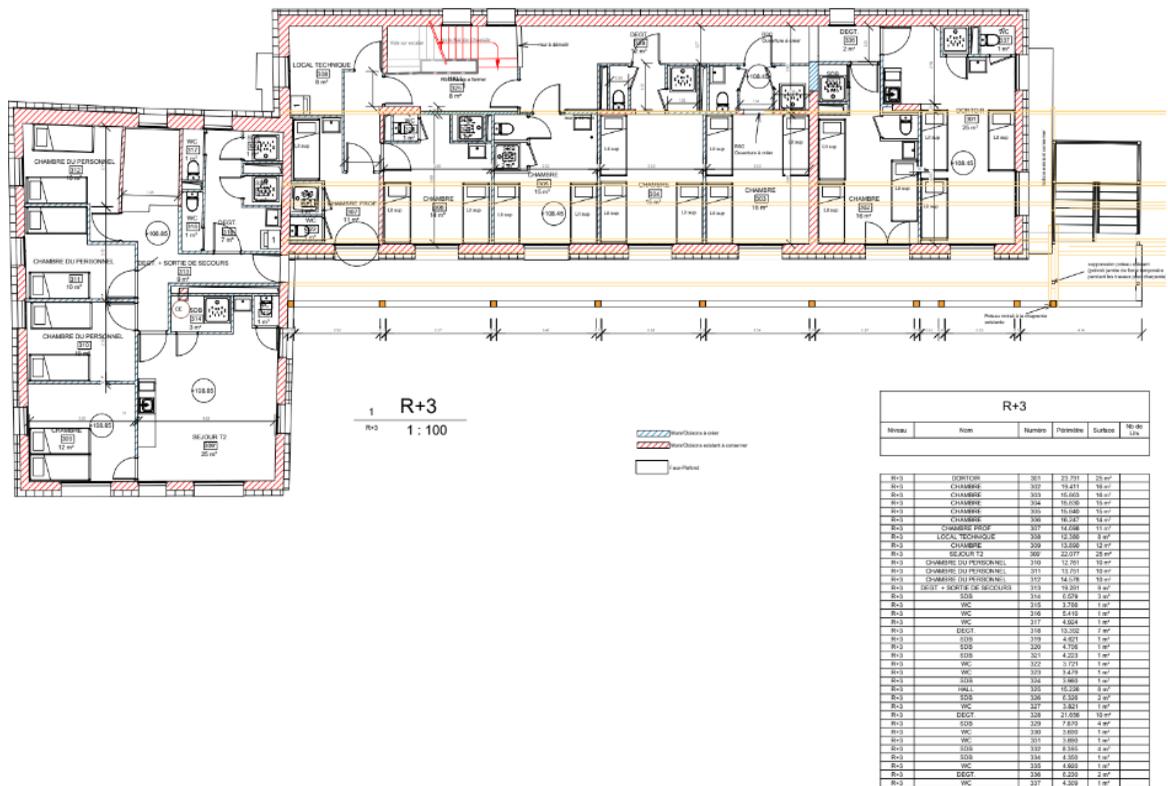
R+1					
Numéro	Nom	Superficie	Périphérie	Surface	Nb. de lits
B1-1	DORMITOIR	101	24,912	24,912	
B1-2	CHAMBRE	102	11,272	11,272	
B1-3	CHAMBRE	103	11,807	11,807	
B1-4	CHAMBRE	104	11,058	11,058	
B1-5	CHAMBRE	105	11,505	11,505	
B1-6	CHAMBRE	106	11,052	11,052	
B1-7	DORMITOIR OU CHAMBRE PROFIT	107	21,306	21,306	
B1-8	CHAMBRE PROFIT OU ACCOMPAGNANT	108	18,487	18,487	
B1-9	CHAMBRE PROFIT	109	20,178	20,178	
B1-10	LOCAL TECHNIQUE	110	10,000	10,000	
B1-11	SEC	111	7,883	7,883	
B1-12	SEC	112	8,000	8,000	
B1-13	SEC	113	8,000	8,000	
B1-14	SEC	114	8,000	8,000	
B1-15	SEC	115	22,831	22,831	
B1-16	SEC	116	17,258	17,258	
B1-17	SEC	117	17,428	17,428	
B1-18	SEC	118	11,725	11,725	
B1-19	HALL ESC	119	14,268	14,268	
B1-20	SEC	120	11,037	11,037	
B1-21	SEC	121	17,717	17,717	
B1-22	SEC	122	15,281	15,281	
B1-23	SEC	123	17,717	17,717	
B1-24	SEC	124	15,281	15,281	
B1-25	SEC	125	17,717	17,717	
B1-26	SEC	126	15,281	15,281	
B1-27	SEC	127	17,717	17,717	
B1-28	SEC	128	15,281	15,281	
B1-29	SEC	129	17,717	17,717	
B1-30	SEC	130	15,281	15,281	
B1-31	SEC	131	17,717	17,717	
B1-32	SEC	132	15,281	15,281	
B1-33	SEC	133	17,717	17,717	
B1-34	SEC	134	15,281	15,281	
B1-35	SEC	135	17,717	17,717	
B1-36	SEC	136	15,281	15,281	
B1-37	SEC	137	17,717	17,717	
B1-38	SEC	138	15,281	15,281	
B1-39	SEC	139	17,717	17,717	
B1-40	SEC	140	15,281	15,281	



R+2					
Numéro	Nom	Superficie	Périphérie	Surface	Nb. de lits
B2-1	DORMITOIR	201	20,381	20,381	
B2-2	CHAMBRE	202	11,111	11,111	
B2-3	CHAMBRE	203	11,111	11,111	
B2-4	CHAMBRE	204	11,111	11,111	
B2-5	CHAMBRE	205	11,111	11,111	
B2-6	CHAMBRE	206	11,111	11,111	
B2-7	CHAMBRE	207	11,111	11,111	
B2-8	CHAMBRE PROFIT	208	20,381	20,381	
B2-9	CHAMBRE PROFIT	209	19,237	19,237	
B2-10	LOCAL TECHNIQUE	210	10,000	10,000	
B2-11	SEC	211	8,112	8,112	
B2-12	SEC	212	8,112	8,112	
B2-13	SEC	213	20,478	20,478	
B2-14	SEC	214	15,581	15,581	
B2-15	SEC	215	15,581	15,581	
B2-16	SEC	216	15,581	15,581	
B2-17	SEC	217	15,581	15,581	
B2-18	SEC	218	15,581	15,581	
B2-19	SEC	219	15,581	15,581	
B2-20	SEC	220	15,581	15,581	
B2-21	SEC	221	15,581	15,581	
B2-22	SEC	222	15,581	15,581	
B2-23	SEC	223	15,581	15,581	
B2-24	SEC	224	15,581	15,581	
B2-25	SEC	225	15,581	15,581	
B2-26	SEC	226	15,581	15,581	
B2-27	SEC	227	15,581	15,581	
B2-28	SEC	228	15,581	15,581	
B2-29	SEC	229	15,581	15,581	
B2-30	SEC	230	15,581	15,581	
B2-31	SEC	231	15,581	15,581	
B2-32	SEC	232	15,581	15,581	
B2-33	SEC	233	15,581	15,581	
B2-34	SEC	234	15,581	15,581	
B2-35	SEC	235	15,581	15,581	
B2-36	SEC	236	15,581	15,581	
B2-37	SEC	237	15,581	15,581	
B2-38	SEC	238	15,581	15,581	
B2-39	SEC	239	15,581	15,581	
B2-40	SEC	240	15,581	15,581	



## LES PLANS DU BÂTIMENT





VOTRE INTERLOCUTEUR :

UCPA TOOTAZIMUT Agence Nord  
7 rue Nationale 59000 LILLE  
Tél. : 03.20.00.17.80  
Email : [info.colos@tootazimut.fr](mailto:info.colos@tootazimut.fr)  
Site : [www.tootazimut.fr](http://www.tootazimut.fr)

**UCPa**  
**TOOTAZIMUT**

UCPA TOOTAZIMUT est une  
marque commerciale du groupe  
associatif UCPA SPORT  
VACANCES

Siège social  
21 37 RUE DE STALINGRAD  
CS 30517  
94741 ARCUEIL CEDEX